



NOS FONDAMENTAUX

CITOYENNETÉ

Promouvoir le droit commun en s'appuyant sur les compétences des personnes accompagnées et en permettant leur développement tout en participant à la vie de la cité.

PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE

Agir avec neutralité et objectivité dans le respect des choix de la personne et de ses besoins en co-construisant le projet personnalisé de la personne.

COOPÉRATION

S'appuyer sur les ressources de l'APAJH Haute-Vienne, des professionnels, des familles et des partenaires pour rendre nos actions possibles.

NOUS CONTACTER :

MAS - Maison d'Accueil Spécialisée

MAS - APAJH Haute-Vienne
7, avenue François Mitterrand
87700 Aix-sur-Vienne

05 55 70 46 69
mas@apajh87.fr

Lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

NOS RÉSEAUX



www.apajh87.fr



APAJH Haute-Vienne

Pôle Multi-handicap

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) APAJH Haute-Vienne



LIEU DE VIE POUR **ADULTES EN
SITUATION DE POLYHANDICAP
ET/OU D'AUTISME**



PRÉSENTATION

L'APAJH HAUTE-VIENNE EST UNE ASSOCIATION CRÉÉE EN 1973. ELLE BÉNÉFICIE DE LA RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR ADHÉSION À LA FÉDÉRATION DES APAJH.

L'APAJH Haute-Vienne est un lieu d'écoute et de rencontres qui regroupe des personnes en situation de handicap, des parents, des professionnels du secteur du médico-social et des citoyens sensibilisés à la problématique du handicap.

LA MAS

En avril 1991, l'APAJH Haute-Vienne ouvre la MAS pour les personnes en situation de polyhandicap. En 2001, le lieu de vie inclusif, Grappelli vient compléter l'offre de la MAS. À partir de 2004, l'extension des places dédiées au service autisme voit le jour.

La Maison d'Accueil Spécialisée est ouverte 365 jours par an, 24h/24 et propose des possibilités d'accueil en internat, externat (ou accueil de jour) et accueil temporaire.

DEUX SERVICES

Service Polyhandicap

- Internat, accueil de jour et accueil temporaire.
- Grappelli : appartement inclusif.

Service Autisme

- Internat, accueil de jour et accueil de répit.

L'ACCOMPAGNEMENT

La base de l'accompagnement repose sur l'application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, en lien avec les référentiels de certification TSA et polyhandicap.

Les résidents bénéficient :



D'un hébergement



D'une restauration adaptée



De l'entretien du linge



D'une prise en soins, suivis médical et paramédical adaptés



D'activités culturelles, sportives, citoyennes, pré-professionnelles



D'un accompagnement éducatif personnalisé

LE PROJET PERSONNALISÉ D'INTERVENTION

QUI ?

Le résident

L'équipe pluri-professionnelle

Le tuteur

La famille

LE PPI EST
CO-CONSTRUIT
PAR

POURQUOI ?

- Développer l'autodétermination de la personne
- Travailler le maintien et le développement des compétences
- Favoriser le bien-être

COMMENT ?

- Évaluations
- Outils de communication
- Soins somatiques
- Apprentissages
- Activités
- Inclusion
- Parcours de vie

UN LIEU ADAPTÉ

À la Maison d'Accueil Spécialisée d'Aixe-sur-Vienne, les résidents disposent d'un espace de vie répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité au sein de petites unités avec terrasse. Chaque espace est réfléchi en faveur de leur bien-être et de leur autonomie.

Chambres individuelles personnalisables

Salles de vie communes climatisées

Jardin de vie aménagé et sécurisé

Salle de stimulation sensorielle (snoezelen)

Ateliers éducatifs et salle d'activités

Infirmierie avec salle de consultation

LA PLACE DES FAMILLES

- + Un **Conseil de Vie Sociale (CVS)** est ouvert à toutes les familles et permet d'échanger sur le fonctionnement et les projets de l'établissement.
- + Tout au long de l'accompagnement du résident, la famille est conviée aux échanges, aux réflexions, son avis compte !
- + Plusieurs événements festifs sont organisés au cours de l'année.
- + Une salle des familles est dédiée pour les visites.
- + Des cafés des familles sont organisés autour de thématiques transversales.